

# AUTRES FACETTES

INFORMATIONS ET OPINIONS SUR L'EFFORT INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES DIAMANTS DE GUERRE

Numéro 26

Février 2008

## DÉBUT DU PROCÈS DE CHARLES TAYLOR POUR CRIMES DE GUERRE

Ian Smillie, de PAC, est le premier témoin

Attendu depuis longtemps, le procès pour crimes de guerre de l'ancien président libérien Charles Taylor a débuté à La Haye, en janvier. Ian Smillie, coordonnateur de recherche à PAC, a été le premier à témoigner au procès. M. Smillie dirige les travaux de PAC sur les diamants de guerre depuis 1999, et en 2000, il a été détaché auprès d'un comité d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies qui avait pour tâche de produire un rapport sur les liens entre les diamants et le trafic des armes en Sierra Leone et au Liberia.

La Cour spéciale pour la Sierra Leone, créée pour juger les atrocités perpétrées au cours de la guerre civile dans ce pays, qui a duré 11 ans, a été déplacée à La Haye par crainte que la présence de Taylor en Sierra Leone n'engendre une instabilité politique ou militaire. Accusé de complicité directe dans la guerre en Sierra Leone et d'avoir retiré des bénéfices excessifs du commerce des diamants du pays, M. Taylor plaide non coupable à 11 chefs d'accusation de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. On l'accuse d'avoir encouragé les assassinats collectifs, l'esclavage sexuel des filles, la perpétration généralisée du viol, le recrutement d'enfants soldats et l'amputation systématique de membres.

Human Rights Watch a qualifié le début du procès de moment historique. « Un ancien chef d'État subit un procès pour ces crimes, parmi les plus graves », a dit Elise Keppler, une avocate du programme de justice internationale de l'organisme.

On trouvera de l'information sur le procès de Taylor à <http://charlestaylortrial.org/> (en anglais). On peut suivre le procès « en direct » dans Internet lorsque la Cour siège, avec un retard de 30 minutes, à <http://www.sc-sl.org/> (en anglais). Le rapport de M. Smillie au Bureau du Procureur de la Cour spéciale pour la Sierra Leone, intitulé « Diamonds, the RUF and the Liberian Connection » est en ligne à <http://charlestaylortrial.files.wordpress.com/2008/01/p-19-report-ian-smillie.pdf> (en anglais)

### PLÉNIÈRE ANNUELLE DU PROCESSUS DE KIMBERLEY

#### La participation des ONG s'accroît – mais les problèmes de financement persistent

La réunion plénière annuelle du Processus de Kimberley a eu lieu à Bruxelles, en novembre, et y ont assisté un nombre sans précédent d'ONG depuis l'entrée en vigueur du SCPK, en 2003. Des ONG de la Guinée, de la Sierra Leone, du Liberia, de la Côte d'Ivoire, de la République du Congo, de la RDC, du Ghana, de l'Afrique du Sud, du Brésil, du Canada, du R.-U., des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Allemagne ont participé à un atelier d'orientation sur deux journées, avant la plénière, et ont ensuite participé à des réunions en groupes de travail ainsi qu'à la séance plénière.

L'atelier préalable à la plénière, organisé par Partenariat Afrique Canada et Global Witness, était financé en grande partie par le gouvernement de la Belgique. À la fin de la plénière, les ONG ont publié une déclaration disant que bien que la collaboration avec la société civile locale ait été désignée prioritaire dans l'examen du SCPK de 2006, de nombreux gouvernements membres ne cherchent toujours pas clairement à favoriser la participation des organisations de la société à la mise en œuvre du PK.

« L'engagement de la société civile et des producteurs artisans à l'échelle nationale est essentiel pour garantir des contrôles internes rigoureux et efficaces, ont-ils dit. Les participants devraient travailler systématiquement avec la société civile locale durant les visites d'examen, partager l'information et les rapports relatifs à la mise en œuvre nationale du PK, et maintenir un esprit de transparence et de collaboration....Le Processus de Kimberley accroîtra sa force et son efficacité en élargissant, en approfondissant et en finançant ce partenariat avec la société civile, et nous

demandons au PK et aux pays membres d'en faire une priorité dès maintenant. »

Dário Machado, président de la Coromandel Garimpeiro Cooperative, a dit : « À la suite de notre participation à la plénière du PK, en novembre 2007... et parce que nous sommes ensuite devenus membres de la coalition de la société civile pour le PK, le gouvernement du Brésil a reconnu l'importance de notre participation à la mise en œuvre du SCPK au Brésil. On a créé un forum conjoint qui réunit le gouvernement, l'industrie et la société civile, et on a tenu des réunions du forum en novembre et en décembre 2007. Sans une invitation à la plénière, rien de tout cela ne se serait produit. »

À l'exception d'une contribution de Rio Tinto Diamonds, aucun mécanisme visant le financement de la participation permanente de la société civile au PK n'a encore été mis sur pied. Certains gouvernements et certaines sociétés envisagent toutefois la possibilité de soutenir la participation permanente de la société civile aux visites d'examen et aux groupes de travail du Processus de Kimberley.

### NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA DDI

Le conseil d'administration de la Diamond Development Initiative a annoncé, à la fin janvier, la nomination de Mme Dorothee Gizenga à titre de première directrice générale de l'organisation. Elle travaille pour Partenariat Afrique Canada depuis 2003, et a aussi travaillé pour les gouvernements du Canada et de l'Ontario ainsi qu'auprès de plusieurs organismes communautaires en Afrique et au Canada. Elle apporte un large éventail d'expériences et de compétences à la DDI, une organisation que PAC a aidé à mettre sur pied.

## LE VENEZUELA CONSENT À UNE VISITE DU PK

À la réunion plénière de novembre du Processus de Kimberley, le Venezuela a accepté d'inviter une équipe d'examen du PK à visiter le pays. Le Venezuela, qui est un moyen producteur de diamants, n'a rapporté presque aucune production de diamants et pas la moindre exportation depuis plusieurs années. Cela a fait l'objet d'un important rapport de Partenariat Afrique Canada, publié en novembre 2006.

*The Lost World: Diamond Mining and Smuggling in Venezuela* documentait comment et pourquoi les diamants du Venezuela – une industrie qui produit chaque année entre 150 000 et 200 000 carats valant jusqu'à 20 millions USD – était passée à la clandestinité. Le rapport décrivait comment les diamants du Venezuela échappaient aux contrôles de la production à la mine, et comment ils passaient clandestinement du Venezuela au Brésil, au Guyana, pour être écoulés dans le commerce légitime des bijoux. Le rapport nommait des contrebandiers, décrivant comment ils achetaient et transportaient les diamants.

On a d'abord ignoré le rapport de PAC, puis les autorités du Venezuela l'ont dénoncé et pendant des mois, la réponse du Processus de Kimberley était marquée par la confusion et l'inaction. L'importance de s'attaquer aux problèmes et de devenir un joueur plus actif dans le Processus de Kimberley est apparue aux autorités du Venezuela à l'occasion de la plénière de Bruxelles, et après beaucoup de discussions, on s'est mis d'accord pour qu'une équipe d'examen, dirigée par l'ancien président du PK, Karel Kovanda, visite le Venezuela avant la fin de mars.

La directrice de programme, Dorothée Gizenga, de PAC, a accueilli la nouvelle de la mission avec satisfaction. « Reconnaisant les défis considérables auxquels est confronté le Venezuela relativement à l'exploitation minière artisanale à petite échelle, a-t-elle dit, PAC se réjouit de l'examen, qui devrait aider à cerner des moyens à prendre pour que le PK puisse assister le Venezuela dans la mise en application du SCPK. Il importera que l'équipe du PK visite les régions frontalières d'exploitation de diamants du Venezuela, et qu'elle discute avec les mineurs des coopératives, a-t-elle ajouté. »

Le sous-ministre des mines du Venezuela, Iván Hernández, a participé à la plénière du PK et a présenté les plans de son gouvernement à l'égard d'un « projet socialiste d'extraction des diamants ».

## LES RÉFORMES DU SECTEUR DES DIAMANTS AU CONGO SE FONT ATTENDRE

### Les diamants rapportent 1 \$ par jour aux creuseurs

Les réformes opérées dans l'industrie du diamant en République démocratique du Congo (RDC) n'avancent pas assez rapidement – dans un pays où l'équilibre politique est fragile et où la lenteur du rétablissement après des années de guerre soulève des frustrations. C'est là le constat essentiel de la Revue annuelle 2007 de l'industrie du diamant en RDC, publiée en octobre par Partenariat Afrique Canada et par le Centre national d'appui au développement et à la participation populaire (CENADEP) à Kinshasa.

Les diamants ont été au cœur des problèmes du pays : les diamants et d'autres minéraux ont financé en grande partie le conflit qu'on estime avoir coûté la vie, d'une façon ou d'une autre, à quatre millions de Congolais. Les diamants demeurent

néanmoins un élément essentiel de l'économie du pays, et ils exerceront une influence déterminante sur son avenir.

Plus de la moitié des recettes en devises étrangères du Congo proviennent de l'exportation des diamants, et on estime que 700 000 personnes creusent pour en trouver. Ces mineurs « artisans » travaillent dans des conditions dangereuses et insalubres. La plupart ne sont pas enregistrés, et leurs efforts sont très peu reconnus. En fait, plus de 90 % des 700 millions de dollars d'exportations de diamants du pays sont produits par des petits entrepreneurs, qui travaillent dans des conditions inhumaines et gagnent en moyenne un dollar par jour.

La recherche effectuée pour le rapport, au cours d'une période de deux mois plus tôt cette année, a exigé des chercheurs de PAC beaucoup de déplacements dans les régions d'exploitation minière de la RDC, ainsi que des rencontres avec des mineurs, des acheteurs, des contrebandiers et des fonctionnaires, afin qu'ils puissent comprendre cet aspect complexe et très important de l'économie du pays et de son avenir.

Les revues annuelles de l'industrie du diamant ont été publiées pour la première fois par PAC en 2004; il en existe aussi sur l'Angola et la Sierra Leone. Elles visent à fournir aux gouvernements, à la société civile et aux investisseurs de l'information utile pour favoriser, au sein de l'industrie, une transparence accrue et des résultats plus positifs en matière de développement. La revue annuelle de la RDC est disponible, en français et en anglais, à

[http://www.pacweb.org/f/images/stories/documents/drc\\_annual%20review\\_2007-fr.pdf](http://www.pacweb.org/f/images/stories/documents/drc_annual%20review_2007-fr.pdf)

## LES RICHESSES DES DIAMANTS CONTRIBUENT PEU AU DÉVELOPPEMENT EN ANGOLA

### Les problèmes de gestion et de ressources humaines persistent : Rapport

Les progrès réalisés dans le secteur des diamants en Angola après cinq années de paix sont, à certains égards, extraordinaires. C'est là une constatation de l'édition de 2007 de la *Diamond Industry Annual Review* de l'Angola, publiée en novembre par Partenariat Afrique Canada. La production de diamants a presque doublé, passant de 5 millions de carats en 2002 à 9,5 millions en 2006. Les revenus bruts des ventes de diamants ont effectivement doublé, alors que leur contribution annuelle aux coffres du gouvernement a plus que triplé, passant de 45 à 165 millions USD au cours de la même période de cinq ans.

Mais jusqu'à maintenant, les gens ordinaires qui vivent dans les régions d'extraction des diamants de l'Angola ont vu peu de retombées positives, et la vie des mineurs artisans est même plus difficile que jamais. Le fondement de la paix dans le pays est le Système international de certification du Processus de Kimberley, qui vise à empêcher le trafic des diamants de guerre, qui ont alimenté la guerre civile en Angola pendant des années. Mais la mise en œuvre du système par l'Angola est fondée sur une tentative peu judicieuse de criminaliser les creuseurs de diamants artisans d'une part, et sur un système de chaîne de garanties négligent et désordonné d'autre part. Conséquemment, dit le rapport de PAC, l'application par l'Angola des règlements du Processus de Kimberley dans l'important secteur informel n'est pas conforme aux normes internationales.

Le rapport décrit comment un fort pourcentage des projets de coentreprises sont accordés à des amis politiques et des

initiés, dont la plupart contribuent très peu à la réussite des activités, et qui n'ont rien fait pour mériter de telles largesses. « L'argent que reçoivent ces sociétés et ces personnes est en réalité volé à la population de l'Angola; ces fonds auraient pu être utilisés pour le développement », dit Bernard Taylor, directeur générale de PAC.

Le rapport examine aussi les répercussions de l'industrie sur les populations locales dans les provinces où l'on extrait des diamants. Les chercheurs de la revue annuelle ont beaucoup voyagé dans les provinces de Lunda Norte et Lunda Sul. Ils ont trouvé peu d'écoles, peu d'eau traitée potable, des routes laissées à l'abandon depuis l'époque coloniale, et peu d'investissements publics axés sur la solution de ces problèmes. L'une des régions les plus riches de l'Angola semble aussi être l'une des plus arriérées. Cinq ans après la fin de la guerre, la population de ces provinces commence à se montrer impatiente.

Le rapport est disponible en anglais et en portugais à <http://www.pacweb.org/e/images/stories/documents/angola-ar2007-eng.pdf>.

### **ATELIER DE LA DDI EN SIERRA LEONE** **Normes et lignes directrices, une étape importante : le sous-ministre**

Un atelier multilatéral de consultation, organisé par la **Diamond Development Initiative (DDI)**, le **Network Movement for Justice and Development** et **Partenariat Afrique Canada**, s'est déroulé à Freetown, en Sierra Leone, les 8 et 9 janvier, dans le but de peaufiner une ébauche de document qui traite des « Normes et lignes directrices pour le secteur artisanal de l'extraction des diamants de la Sierra Leone ». L'atelier réunissait des hauts fonctionnaires, des maires, des chefs suprêmes, des représentants des mineurs artisans, des chefs syndicaux, des négociants de diamants, des ONG, des donateurs et des médias, afin d'examiner les possibilités et les défis que présentent l'intégration de pratiques exemplaires au secteur minier artisanal.

L'un des principaux objectifs de la DDI est d'attirer des organisations de développement et davantage d'investissements judicieux sur le plan du développement dans les régions où l'on extrait des diamants de manière artisanale, et d'aider à faire en sorte que le secteur de l'exploitation artisanale des diamants soit intégré à l'économie officielle. Le **sous-ministre des Mines et des Ressources minérales, Abdul Ignosis Koroma**, a dit : « Cet atelier et l'élaboration du document de la DDI sur les normes et lignes directrices sont une étape importante pour faire avancer le débat sur l'extraction artisanale des diamants et ses répercussions sur le développement des collectivités concernées. Le document fournira une profusion de renseignements essentiels et encouragera toutes les parties concernées à approfondir la discussion. »

À la fin de l'atelier de deux jours, les participants se sont mis d'accord pour créer un forum multilatéral dans le but de faire avancer les recommandations sur les politiques et les activités, dans les « Normes et lignes directrices », qui sont susceptibles d'améliorer les conditions dans le secteur artisanal de l'extraction des diamants. La DDI prévoit publier le document sur les normes et lignes directrices en avril. Le document sera disponible pour le téléchargement à [www.ddiglobal.org](http://www.ddiglobal.org).

## LIVRES

Ishmael Beah, *A Long Way Gone: Memoirs of a Boy Soldier*, 2007, 229 pages, 26,95 CAD, 22,00 USD, 7,99 £ (livre de poche)

Ce livre dérangeant a fait l'objet de commentaires élogieux dans la *New York Times Book Review* et ailleurs, à sa sortie, en 2007. Il s'agit d'un récit à la première personne du singulier sur la guerre en Sierra Leone, raconté par un garçon qui avait 12 ans lorsqu'elle a commencé et qui a rapidement été happé par toutes ses horreurs. Chassé de sa maison après que les rebelles eurent tué les membres de sa famille, il erre dans la forêt pluviale avec d'autres garçons perdus et est finalement enrôlé de force dans l'armée de la Sierra Leone. Il y sert à titre de « lieutenant subalterne », est drogué à la marijuana et au *brown-brown*, un mélange de cocaïne et de poudre noire, et se joint à d'autres jeunes pour des années de meurtres et de mutilations. Il est finalement délivré par une ONG catholique et réhabilité, puis finit par se rendre aux États-Unis.

La première moitié du livre est la partie la plus fascinante, avant que Beah ne soit enrôlé dans l'armée. C'est un peu comme une histoire qui s'intitulerait Huckleberry Finn visite l'enfer, lui et ses jeunes amis passant d'une terrible atrocité perpétrée par les rebelles à une autre, parvenant tout juste à rester en marge de la guerre, ne sachant jamais ce qu'ils trouveront au détour du sentier. Ce que raconte Beah sur ses années en tant que soldat est moins passionnant et, franchement, moins crédible. On ne peut douter qu'il a participé à certaines des atrocités qu'il décrit de manière très vivante, mais si elles sont toutes vraies, il a sûrement tué un bon nombre de douzaines des « rebelles » qui semblaient se trouver à chaque détour, attendant d'être fusillés. À vrai dire, l'armée de la Sierra Leone a toujours tenté d'éviter tout contact avec les rebelles, et la plupart du temps, pendant la guerre, l'armée était plutôt en fuite et non en position d'offensive. Beah admet avoir beaucoup regardé les films de Rambo, et cela transparait dans des phrases telles que : « Nous devons d'abord nous débarrasser des attaquants dans les arbres, ce que nous faisons en pulvérisant les branches de balles pour en faire tomber les rebelles. Ceux qui ne mouraient pas immédiatement étaient fusillés avant d'atteindre le sol. »

Beah décrit abondamment les difficultés qu'a représenté le retour à la vie civile ainsi que le rejet qu'il témoignait à ceux qui voulaient le reconforter, lui disant et lui redisant : « Ce n'était pas ta faute. » Cette colère est en fait l'émotion la plus forte exprimée dans le livre jusqu'à la mort d'un oncle, vers la fin de l'histoire. Somme toute, *Long Way Gone* est un récit curieusement anodin d'événements horribles, mis à part la nostalgie et le regret suscités par la perte par Beah de son enfance heureuse à Mogbwemo. C'est là où brille toute la beauté de son style : « Lorsque nous marchions, je me suis retourné pour voir le village une dernière fois. Le jour allait se lever. Un coq chantait pour dissiper les dernières ombres de la nuit et pour faire taire les grillons qui ne pouvaient s'astreindre à le faire d'eux-mêmes. »

## VEILLE MÉDIAS

**Global Witness**, qui a commencé son travail dans les années 1990 avec ses initiatives visant à mettre un terme au pillage des forêts pluviales au Cambodge et en Birmanie, et qui a poursuivi ses activités pour devenir un chef de file dans la campagne contre les diamants de guerre, est le lauréat du *Commitment to Development 'Ideas in Action' Award* de 2007, attribué conjointement par le **Center for Global Development** (CGD) et la revue *Foreign Policy*. Un panel international de personnalités de marque a choisi d'honorer Global Witness en lui remettant ce prix, qui est attribué chaque année depuis 2003. Au nombre des lauréats précédents, mentionnons la campagne Make Trade Fair, d'**Oxfam**, ainsi que **Gordon Brown**, alors chancelier de l'Échiquier et maintenant premier ministre de la Grande-Bretagne, pour ses efforts visant à obtenir un engagement du secteur pharmaceutique à fabriquer des vaccins pour combattre les maladies mortelles dans les pays en développement.

*Canadian Diamonds*, un bulletin trimestriel de l'industrie du diamant du Canada, a nommé **Ian Smillie**, de PAC, « homme de l'année 2007 ». « Ian Smillie est aux premières lignes de la quête de justice dans l'industrie du diamant depuis une décennie, mentionnait l'article-vedette. Il a récemment accepté la présidence de la **Diamond Development Initiative**, une initiative internationale visant à regrouper les ONG, les gouvernements et les entreprises pour faire des diamants un moteur de développement plutôt que le nerf de la guerre. Son engagement inébranlable à l'égard de la justice fait de lui la personnalité de l'année de *Canadian Diamonds*. »

En novembre, la **Diamond Manufacturers & Importers Association of America** a rédigé une lettre à **De Beers**, qu'on a beaucoup citée, critiquant le soutien croissant qu'accorde la société aux nouvelles entreprises de taille et de polissage en Afrique. La DMI disait que cela « ne devrait pas se faire au détriment de l'attribution de diamant bruts aux acheteurs en gros américains » et laissait entendre que les fabricants des É.-U. ne devraient pas en souffrir parce qu'après tout, les États-Unis sont un grand donateur à l'Afrique. Cette aide, selon la lettre, ne devrait pas être inconditionnelle lorsqu'il s'agit de diamants. Cette logique tarabiscotée n'est pas passée inaperçue auprès de l'industrie. Un diamantaire a dit : « Pensez-ils vraiment que notre gouvernement et notre congrès

réduiraient l'aide apportée à des millions d'Africains affamés, pour qu'une poignée de sociétés de diamants puissent faire quelques dollars supplémentaires? » Dans un éditorial des *Diamond Intelligence Briefs* intitulé « Rough Ethics in New York », **Chaim Even-Zohar** a dit que la DMIA n'avait pas tenu compte du fait que « les politiques coloniales avaient systématiquement extrait les ressources naturelles de l'Afrique, sans jamais accorder aux Africains une chance et une occasion décentes de bénéficier de la valeur ajoutée nationale procurée par la valorisation de leurs propres richesses minérales. » M. Even-Zohar laissait entendre que De Beers devrait « bannir » n'importe lequel de ses acheteurs en gros qui aurait signé la lettre.

En novembre, **Safidico**, le partenaire manufacturier de **Graff Jewelers**, a acheté le diamant **Letseng Legacy**, de 493 carats, offert à 10,4 millions de dollars. Le 18<sup>e</sup> plus gros diamant du monde appartenait conjointement à la société minière **Gem Diamonds** et au **gouvernement du Lesotho**.

En janvier, le **British Post Office** a émis une série de six timbres pour commémorer l'écrivain **Ian Fleming** et ses romans mettant en vedette **James Bond**. Un « carnet de prestige » assorti, offert aux philatélistes, contient une page qui décrit l'une des quelques œuvres non fictives de Fleming, un livre daté de 1957 intitulé *The Diamond Smugglers*. La page comprend la reproduction d'un article paru dans le *Sunday Times* en 1954 : « Illicit Diamonds in Sierra Leone: Diamond Smugglers Pose Serious Threat to Economic Viability of Sierra Leone ».

Une dépêche de l'**Associated Press** qui rapportait que 25 ONG, brésiliennes pour la plupart, faisaient l'objet d'une enquête par les services de renseignements du Brésil, a été convertie en un article sur les diamants dans les **Rapport News**, en janvier. « Les services de renseignements associent des ONG à l'extraction illégale de diamants », annonçait le titre. En fait, l'article portait presque entière sur des allégations voulant que des ONG aient transféré des connaissances indigènes sur les plantes et les animaux à des sociétés pharmaceutiques. On ne mentionnait les diamants qu'au passage, et sans plus de précisions. Le vol des ressources génétiques est un problème de plus en plus préoccupant, en particulier pour les collectivités autochtones dans de nombreuses régions du monde. L'article de l'AP ne disait pas si l'on allait porter des accusations, et les ONG nommées ont nié les allégations.

## Le coin de Kimberley

À la plénière de novembre du Processus de Kimberley, la **République du Congo** a été réadmise dans le SCPK. La République du Congo avait été expulsée en 2003, après qu'une mission d'examen du PK n'eut trouvé aucune corrélation entre l'industrie de l'extraction des diamants du pays et ses statistiques d'exportation de diamants. Le processus de réadmission a nécessité une enquête indépendante sur la géologie du diamant et sur son potentiel minier, une réorganisation de ses règlements internes ainsi qu'une mission d'examen complémentaire exécutée par le Processus de Kimberley. Avec la réadmission de la République du Congo, le nombre total des membres du PK a atteint 48 (auxquels s'ajoutent tous les pays membres de l'Union européenne), incluant les ajouts récents de la **Turquie** et du **Liberia**.

Plus tard en novembre, l'**Assemblée générale des Nations Unies** a traité de la question des diamants de guerre et du Processus de Kimberley. Après de nombreux « reconnaissant que », « rappelant que », « accueillant » et « prenant acte de » typiques des Nations Unies, l'AG a adopté une résolution réaffirmant son « ferme et constant appui au Système de certification du Processus de Kimberley et au Processus lui-même ».

En janvier, l'**Inde** a relayé la **Commission européenne** (2007) à la présidence du Processus de Kimberley. L'**Afrique du Sud**, le **Canada**, la **Russie** et le **Botswana** avaient tour à tour assuré la présidence auparavant. À la plénière de 2007 du PK, la **Namibie** a été nommée à la vice-présidence; elle assumera la présidence en 2009.

Bien qu'un petit nombre de pays n'aient pas encore invité de mission du PK pour examiner leurs systèmes de contrôle des diamants, une deuxième série d'examens est maintenant en cours. Les deux premiers examens se sont déroulés au **Zimbabwe** et aux **EAU**, en juin et janvier respectivement, et l'on est à fixer des dates pour les prochains examens en **Israël**, en **RDC**, en **Guinée**, en **Namibie** et en **République centrafricaine**.

## AUTRES FACETTES

*Autres facettes*, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants, est une publication de Partenariat Afrique Canada. Les points de vue exprimés dans *Autres facettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Nous reconnaissons l'appui de : Affaires étrangères et Commerce international Canada, Irish Aid, le Centre de recherches pour le développement international, le Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile et plusieurs autres organismes.

Pour plus d'information, veuillez contacter Partenariat Afrique Canada.

[info@pacweb.org](mailto:info@pacweb.org)

<http://www.pacweb.org/>

ISSN : 1496-7502